

AR PREFECTURE

005-210500237-20150923-DEL20150923165-DE  
Regu le 01/10/2015

## VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2015.09.23/165

### CONVOCAATION

Date	17/09/2015
Affichage	17/09/2015

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	25	33

**THEME : DIVERS 3.**

**OBJET : CONTRAT LOCAL DE SANTE  
- CONVENTION DE PARTENARIAT  
AVEC LA MUTUALITE FRANCAISE.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 23 septembre 2015** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Étaient Présents** : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

### **Étaient Représentés** :

DUFOUR Maurice pouvoir à AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles pouvoir à BOVETTO Fanny, KHALIFA Daphné pouvoir à FROMM Gérard, CIUPPA Marcel pouvoir à GUIGLI Catherine, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, PEYTHIEU Éric pouvoir à ARMAND Émilie, MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

### **Absents-Excusés** :

DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, KHALIFA Daphné, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, DAZIN Florian.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.

AR PREFECTURE

005-210500237-20150923-DEL20150923165-DE  
Regu le 01/10/2015

**Rapporteur : Fanny BOVETTO.**

La Mutualité Française PACA a initié depuis 2013 des journées « Bilan de santé » en direction des saisonniers du Pays Grand Briançonnais.

Considérant que cette action s'inscrit pleinement dans le cadre du Contrat Local de Santé du Briançonnais dont la saisonnalité constitue l'un des deux axes de travail prioritaires retenus.

Considérant que le Grand Briançonnais est le plus grand bassin d'emploi de la région pour les saisonniers d'hiver, qui se trouvent souvent démunis face à l'accès aux soins.

Considérant qu'une quarantaine de saisonniers bénéficient chaque année depuis 2013 d'actes de prévention/dépistages à l'occasion de la journée "Bilan de santé" organisée par la Mutualité Française et soutenue par de nombreux partenaires.

Compte-tenu de l'intérêt de maintenir et renforcer ces journées « Bilan de santé » pour améliorer l'accès à la santé et aux droits des travailleurs saisonniers, la Mutualité Française souhaite reconduire cette opération en janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter le projet de convention de partenariat avec la Mutualité Française joint à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, ou Conseiller Municipal Délégué, à signer au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 32**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 1 (PEYTHIEU Éric pouvoir à Madame ARMAND)**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

PUBLIÉ LE **01 OCT. 2015**

Le Maire,  
Gérard FROMM.



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



## CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

**La Ville de Briançon** – par son Pôle Sport et Santé, Avenue Jean Moulin 05100 BRIANCON  
- Représentée par **Monsieur Gérard FROMM**, agissant en qualité de **Maire** de la ville de Briançon,

Et

**La Mutualité Française Provence Alpes Cotes d'Azur** dit la MFPACA – Europarc Sainte-Victoire, Bât n°5, Le Canet 13590 MEYREUIL - représentée par **Monsieur Jean Paul BENOIT** - agissant en qualité de **Président**,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit dans le cadre du programme régional porté par la Mutualité française PACA :

### « SANTE DES ACTIFS – SANTE DES SAISONNIERS »

#### I – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat entre la **Mutualité Française PACA** et la **Ville de Briançon**, dans le cadre de la mise en place d'une journée « Bilan de santé » en faveur des travailleurs saisonniers du territoire Briançonnais.

Sachant :

- que les journées « bilan de santé », initiées par la Mutualité Française PACA dès 2013, sont réalisées en direction des saisonniers des territoires du Briançonnais,
- que des outils techniques (organisation et évaluation) et médiatiques (communication) ont été produits spécifiquement par la Mutualité Française PACA pour ces journées,

#### II – ENGAGEMENT DES PARTIES :

La Ville de Briançon :

- s'engage à mettre en place dans son organisation et sa promotion, la journée « bilan de santé des saisonniers » de Briançon (mobilisation d'une salle adaptée, participation aux comités de pilotage, mobilisation des partenaires et professionnels locaux, ...), en collaboration avec la **MF PACA** et les autres partenaires opérationnels du projet,



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



- s'engage à reproduire les outils de communication et de promotion de l'évènement, en utilisant les supports médiatiques mis à disposition par la **Mutualité Française PACA**, en respectant sa charte graphique,

- s'engage à valoriser le partenariat avec la **Mutualité Française PACA** à travers toutes les actions de communication, les publications, les bilans d'activité de l'évènement.

#### La MFPACA :

- s'engage à organiser avec les cofinancements obtenus de ses partenaires, la journée « bilan de santé des saisonniers » de Briançon (mobilisation d'une salle adaptée, participation aux comités de pilotage, mobilisation des partenaires et professionnels de son réseau, ...), en collaboration avec la **Ville de Briançon** et les autres partenaires opérationnels du projet

- accorde à la **Ville de Briançon**, le droit d'utiliser le nom et logo de **Mutualité Française PACA** à l'occasion de la journée « Bilan de santé » qui aura lieu en *Janvier 2016*, pour l'ensemble de sa communication interne et externe après concertation préalable de la **MFPACA**. L'utilisation du nom et du logo doit respecter la charte graphique de la **MFPACA**.

- s'engage à mettre à disposition l'ensemble des **outils créés** – *communication, organisation, questionnaire médical et satisfaction, carnets de santé* – et à distribuer des « **kits prévention** » à chacun des participants (*documentation, préservatifs, bouchons d'oreilles, éthylotests...*).

- s'engage à réaliser et communiquer à la **Communauté de Communes du Briançonnais** et à la **Ville de Briançon**, le traitement et l'analyse (par Sphinx) des questionnaires d'évaluation diffusés.

#### **III –DISPOSITIONS DIVERSES :**

- Les missions réalisées par chacune des deux parties ne donnent pas lieu à facturation envers l'un ou l'autre des partenaires.

- La date d'entrée en vigueur de cette convention est la date de la signature de cette convention.

- La convention arrivera à son terme lors de la finalisation du rapport d'évaluation du programme d'activités 2016.

- Les parties s'engagent à régler tout litige en rapport avec la présente convention à l'amiable.

Fait à Meyreuil, le : .....

**Le Président de la  
Mutualité Française PACA,**

**Le Maire de Briançon**

**Monsieur Jean Paul BENOIT**

**Monsieur Gérard FROMM**